

HERGNIES

PARCOURS SUR NOS
CHEMINS DE CAMPAGNE

LA BELLE BRETELLE

DIM.
5 JUIN
2022

MARCHE ET COURSE
NATURE & SANTÉ



MARCHE 5 KM

ACCESSIBLE À TOUS

COURSE 5 ou 10 KM

DÈS 14 ANS

T-SHIRT AUX COUREURS + COUPES & MÉDAILLES AUX PREMIERS / GOBELET AUX MARCHEURS

RÈGLEMENT & INSCRIPTIONS SUR INTERNET

une organisation partenariale du Hergnies Athlétique Club et du Club Léo Lagrange
dans le cadre du Hainaut Belles Bretelles, festival d'accordeon en Valenciennois

BELLESBRETELLES.COM

Impression Savaprint



Région
Hauts-de-France

Nord
le Département est là

Valenciennes
Métropole



LA BELLE BRETELLE

MARCHE ET COURSE NATURE & SANTÉ

HERGNIES - DIMANCHE 5 JUIN 2022 MATIN

RÈGLEMENT

« La Belle Bretelle » est une course à pied et une randonnée pédestre familiale arpentant majoritairement des chemins de campagne et quelques tronçons de routes sur la commune d'Hergnies, le dimanche 5 juin 2022 matin.

Elle s'inscrit dans une démarche « nature et santé », donc respectueuse de l'environnement naturel et humain.

Organisateurs

« La Belle Bretelle » est organisée en partenariat entre le Hergnies Athlétique Club et le Club Léo Lagrange d'Hergnies dans le cadre du Hainaut Belles Bretelles, festival d'accordéon qui se tient chaque année à la Pentecôte. Le Hergnies Athlétique Club a plus particulièrement en charge l'organisation matérielle et technique, et le Club Léo Lagrange assure l'animation, le financement et la communication.

Parcours & ravitaillements

Sous forme d'une boucle de 5 km au départ de la place d'Hergnies, le parcours se déroule ponctuellement sur des voies ouvertes à la circulation. Dans ce cas, les participants devront emprunter le côté droit de la chaussée. En outre, et tout au long du parcours, ils devront se conformer aux directives des signaleurs et veiller à une coexistence harmonieuse avec les habitants rencontrés et les autres marcheurs et coureurs. Deux ravitaillements seront assurés, l'un à mi-parcours et l'autre à l'arrivée.

Respect de l'environnement

Le parcours se déroule sur des chemins de campagne. Tout rejet de déchets quels qu'ils soient est interdit sur le parcours... et ailleurs ! Pour leur aller-retour à Hergnies, les participants chercheront à privilégier les transports collectifs et le covoiturage.

Horaires

8 heures → accueil sur place, inscriptions marche & course, et distribution des dossards pour la course (pas de dossard pour les marcheurs).

9 heures 30 → départ unique de la course pour 5 km (une boucle) et 10 km (deux boucles). Les inscriptions seront closes à 9 H 15.

10 heures → départ officiel de la marche de 5 km. Les départs peuvent cependant être échelonnés à la convenance des marcheurs.

11 heures 30 → résultats et remise des récompenses aux coureurs.

Conditions de participation à la marche (5 km) et responsabilités

Sur un parcours ne présentant pas de difficulté prévisible, la marche est ouverte à tous sans condition particulière, et peut se pratiquer en famille et à son rythme sous la seule responsabilité des marcheurs, notamment pour tout problème éventuel lié à leur état de santé.

Conditions de participation à la course (5 ou 10 km) et responsabilités

Catégories d'âge

→ Le parcours de 5 km est autorisé à partir de minime, soit les années de naissance 2007/2008

→ Le parcours de 10 km est autorisé à partir de cadet-cadettes, soit les années de naissance 2005/2006

Pièces à fournir par les coureurs

Les enfants mineurs non accompagnés doivent présenter une autorisation parentale pour leur participation

Conformément au code du sport, la participation à « La Belle Bretelle » est soumise, pour chaque coureur majeur, à la présentation obligatoire, soit d'une licence en cours de validité au jour de la course, soit d'un certificat médical de non contre indication à la pratique en compétition ou à la course à pied datant de moins d'un an.

Il est expressément indiqué que les participants, licenciés ou non, agissent sous leur propre responsabilité, notamment en cas d'accident consécutif à un mauvais état de santé.

Droits d'inscription 2022 et paiement

→ **Marche** : 2€ par marcheur, avec un gobelet réutilisable offert. Gratuit pour les moins de 12 ans (sans gobelet).

→ **Course 5 km** : 7€ par coureur, avec t-shirt offert.

→ **Course 10 km** : 8€ par coureur, avec t-shirt offert.

Les inscriptions se font sur l'adresse mail dédiée pour le mercredi 1er juin au plus tard, et en joignant les pièces nécessaires demandées.

Le règlement s'effectue sur place, dès 8 heures, lors du retrait des dossards et avant le départ.

Classement et récompenses pour la course

Les classements se feront par catégories pour les 5 et 10 kilomètres. Une coupe aux premiers, médaille aux deuxièmes et troisièmes. Aucune prime octroyée. Les récompenses seront remises au podium dressé sur la place d'Hergnies.

Droit à l'image et Acceptation du règlement

Marcheurs et coureurs autorisent la prise de photos et vidéos, et l'utilisation éventuelle de leur image sur tous supports et toute durée, pour la promotion de la marche & course ou du Hainaut Belles Bretelles Festival et de leurs organisateurs et sponsors.

La participation à « La Belle Bretelle », marche ou course, vaut acceptation du présent règlement et engagement à le respecter et à le faire respecter. Tout engagement en course est personnel. Aucun transfert n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à un tiers sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué durant l'épreuve. Le dossard devra toujours être entièrement lisible. L'organisation décline toute responsabilité en cas de manquement au règlement.

Informations et inscriptions sur **www.bellesbretelles.com**

ou sur **https://hergniesathletiqueclub.fr**



Hergnies Athlétique
Club



PARCOURS 59199 HERGNIES

LA BELLE BRETELLE MARCHÉ ET COURSE NATURE & SANTÉ

PARCOURS SUR NOS
CHEMINS DE CAMPAGNE
5 KM
DÉPART & ARRIVÉE
PLACE D'HERGNIES